



Compte rendu de la rencontre avec une délégation d'élèves

- lundi 19 septembre -

Participants :

Lalie TISSIER - TG6 Interne

Olivia LOZANO - TG5 DP

Marion DUEZ - 1°G4 Interne

Louison FAIVRE - TG10 DP

Jules CLEMENT - TG2 Interne

Justine GOUGUET - TG8 DP

Swann MARCON - 1°G5 Interne

Points abordés :

Passage au self :

- **Demande de « dépenaliser les retards »**

Les retards dus au passage au self sont signalés en vie scolaire et n'ont jamais fait l'objet d'un enregistrement pénalisant pour l'élève.

- **Demande de « fluidifier » le passage au self**

Nécessité pour TOUS les élèves quel que soit le niveau de déjeuner dès 11h30 lorsqu'ils n'ont pas cours de 11h00 à 12h00 sans attendre leurs camarades à 12h00.

Entre 12h00 et 12h30 : priorité est donné aux SEULS élèves reprenant les cours à 13h00.

Pour les élèves qui reprennent à 14h00 au plus tard, ne pas se présenter au chaînes du self avant 12h40.

Tous les demi-pensionnaires et internes inscrits doivent se présenter aux heures et jours prévus afin que l'organisation en place s'appuie sur des données réelles (effectifs prévus et attendus).



Ouverture de la cafétéria entre 12h00 et 13h30, accueil des élèves en attente de self, grâce à l'appui d'élèves volontaires investis dans la Maison des Lycéens.

- **Demande de salles d'étude**

Mise à disposition d'une salle de travail en autonomie au 2^{ème} étage : 227 et ouverture ponctuelle sur demande de la salle 201 si nécessaire en supplément de la salle d'étude existante 213.

Accès possible à des salles spécifiques (informatiques) sur demande auprès du service de vie scolaire.

- **Composition des classes de Terminale**

Souhait des élèves de ne pas reconduire à l'identique les classes de première en terminale noté pour l'avenir.

- **Effectif des groupes de TP en SVT**

L'effectif jugé trop important est à 20 néanmoins très en deçà du seuil de dédoublement officiel. L'établissement s'est engagé à s'en tenir à l'effectif arrêté à 20.

- **« AP » de spécialité en Terminale**

Des moyens supplémentaires ont été déployés cette année sur les groupes de spécialités à fort effectif afin de répondre aux demandes des équipes et ainsi de permettre une aide plus individualisée dans la perspective de la préparation aux épreuves écrites et du grand oral. Les enseignants sont invités à utiliser ces moyens de manière souple et en fonction à la fois des besoins recensés et des différents projets pédagogiques.

- **Choix des options & incompatibilités dans l'EDT**

Les choix possibles étant multiples et individuels, au moment de l'inscription, les incompatibilités ne sont pas connues. Elles n'apparaissent pour certains qu'au terme de la confection des emplois du temps.

Le seul constat que l'on peut faire c'est qu'il est toujours délicat de concilier un menu EURO ou BACHIBAC avec un enseignement complémentaire « lourd » de 3h.

Pour les situations de blocage qui subsistent, susceptibles de porter préjudice au projet de l'élève, une demande d'inscription au CNED peut être faite, associée à une demande de prise en charge financière auprès de l'établissement.

- **Ouverture de l'internat pendant la pause méridienne**

L'internat est ouvert à partir de ce jour comme cela avait été étudié de 12h00 à 12h15 et de 12h45 à 13h00 afin de permettre aux élèves internes de changer de matériel à la mi-journée.

- **Tenue vestimentaire et « pause cigarette »**

Le règlement Intérieur en vigueur n'a pas été modifié depuis plus de 2 ans.

Il prévoit au Chapitre 2 Citoyenneté et vie lycéenne, Paragraphe 2.1 Les devoirs : respect des personnes et des biens

- Tenue et discipline générale – devoirs des élèves : « adopter une tenue vestimentaire décente »
- Usage du tabac : « il est rappelé à toute la communauté éducative, jeunes et adultes, qu'il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble du lycée, y compris dans les parties extérieures non couvertes »

Toutefois, un nouveau Règlement Intérieur devra être élaboré pour tenir compte notamment des évolutions liées à la Réforme du lycée et du baccalauréat. Le projet sera soumis aux représentants des lycéens pour échange et validation avant présentation au Conseil d'administration de l'établissement.

David DI COSTANZO, CPE



Béatrice DUFOUR, Provisoire

